



# Lous Mitieys

Bulletin municipal n° 82 - Décembre 2024

# ■ *Le Mot du Maire*

Chères Azuriennes, chers Azuriens,

Alors que nous approchons de la fin de cette année, je tiens à vous adresser quelques mots en guise de bilan et de perspectives pour l'avenir.

2024 a été une année marquée par des défis, entre autres la rénovation énergétique de notre salle François Mitterrand, mais aussi par de nombreuses réussites pour notre Commune (création d'un accès sécurisé jusqu'au pôle médical, vestiaires du stade...). Ensemble, nous avons su faire face aux enjeux tout en poursuivant nos projets communs. Le budget contraint de la commune nous oblige à beaucoup d'humilité. Qu'il s'agisse de l'aménagement urbain, du développement durable, des actions pour nos écoles (études engagées pour sa rénovation grâce au contrat village d'avenir) ou encore des événements culturels qui ont rassemblé petits et grands (fêtes locales, animations aux abords du lac, Octobre Rose / Movember, maisons fleuries etc..), notre volonté collective d'avancer et de bâtir un avenir meilleur a été au cœur de chaque initiative.

Je tiens à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui contribuent à la vie de notre commune : les agents municipaux pour leur dévouement, les associations pour leur dynamisme, les commerçants et campings pour leur implication et, bien sûr, vous tous, habitants, pour votre engagement et votre solidarité.

En 2025, nous poursuivrons nos efforts pour renforcer le bien-être et l'attractivité de notre commune. De nouveaux projets verront le jour, toujours dans un esprit de proximité et d'écoute de vos besoins.

En cette période de fêtes, je souhaite à chacune et chacun de vous des moments de joie, de partage et de sérénité entourés de vos proches. Que cette nouvelle année qui s'annonce vous apporte santé, bonheur et réussite.

Au nom de l'équipe municipale, je vous adresse mes meilleurs vœux pour 2025.

Avec toute mon amitié,

Dominique Duhieu.

## ■ **Sommaire**

Vie associative :	page 04
Enfance et jeunesse :	page 11
Vie locale :	page 12
Vie pratique :	page 15
Informations utiles :	page 22
Agenda :	page 25
Etat civil :	page 26
Invitation :	page 28



## **Une deuxième vie pour nos sapins**



Depuis plusieurs années la commune de Vieux-Boucau s'est lancée dans la restauration d'environ 16 ha de dune non urbanisée naturelle. Afin d'éviter les départs de sable vers l'intérieur des terres, ils sont à la recherche de sources qualitatives de branchages de type conifères (pin, sapins, genet ...).

Votre sapin de Noël peut répondre en partie à leur besoin. Un espace réservé devant le cimetière d'Azur permettra de récupérer les sapins de Noël. D'avance merci pour l'intérêt porté à notre demande.

# ■ *Vie associative*

## **Cultur'Azur**

Cultur'Azur vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2025.

Nous sommes ravis d'avoir pu vous proposer :

- le 15 Décembre à 17H à l'église d'Azur

### **UN CONCERT DE CHANTS DE NOËL**

Et avons hâte de vous retrouver

- Le 11 Janvier à 20H30 à la Salle François Mitterrand pour

### **UNE REPRESENTATION THEÂTRALE**

de la comédie de Jean-Christophe Barc

#### **"On choisit pas sa famille"**

"Un vent de folie souffle dans la petite ville bretonne où s'accumulent les catastrophes d'un mariage pas comme les autres"



Nous vous attendons nombreux.

Théâtralement vôtre.

Sandrine, Marie, Barbara et Christel.

## Club des retraités



Comme les années précédentes, l'activité de l'association a été très intense. Près de 15 manifestations ont été proposées aux adhérents qui les ont bien accueillies.

En effet, plus de 50 personnes ont chaque fois répondu présent. Les repas, les goûters et les voyages ont bercé ces derniers mois d'activité.

La sortie dans les vignobles du Médoc a été un énorme succès.

Encore merci à tous ceux qui nous font confiance.

Nous essaierons de continuer le mieux possible notre action en 2025.

Pour cela, il faudrait que les nombreux Azuriens qui ont rejoint notre village viennent renforcer nos effectifs. C'est notre souhait et nous les accueillerons très chaleureusement.

Nous vous souhaitons pour l'année 2025, bonheur et santé.

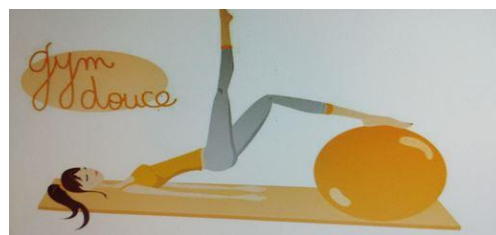
Nous avons une pensée pour tous les anciens du club qui nous ont quittés cette année.

Le Président.

Michel LAUSSU

[club.retraites.azur@gmail.com](mailto:club.retraites.azur@gmail.com)

## Gym Azur



Une année bien remplie s'achève, toujours en progression et c'est dans la bonne humeur que l'activité se déroule. Les cours ont lieu deux fois par semaine : le lundi de 15h00 à 16h00 et le vendredi de 9h30 à 10h30.

Martine (Diplômée d'Etat) veille à permettre à toutes les personnes de se (re)mettre à la gym douce la plus adaptée à leurs besoins.

Les cours se déroulent à la salle François Mitterrand. Venez essayer : les deux premiers

cours sont gratuits ! Pour plus de renseignements, contactez le 06.86.10.48.59.

L'Association Gym Azur vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux pour 2025...

La présidente,

Sonia Quelen.

---

## Les Amis d'Azur

Encore une année riche en festivités !

Cette année, la fête de la musique au bord du lac a été un véritable succès, notamment pour une première édition. Merci à tous ceux qui ont contribué à cette belle soirée !! On vous attend pour 2025.

En août, nous avons également participé au marché des producteurs avec l'association Coop'Az. Ce fut un moment de partage et de convivialité qui s'est déroulé dans la bonne humeur.

En juillet, un bus est parti en direction de Pampelune pour les fêtes de San Fermin. Cependant, cet événement ne sera pas reconduit en 2025.

Le dimanche des fêtes a une fois de plus rassemblé les habitants du village pour une journée conviviale et festive.

Pour la deuxième année consécutive, nous avons également participé à la course d'Octobre Rose en partenariat avec la mairie. Les coureurs ont encore une fois répondu présents pour soutenir la lutte contre le cancer du sein, permettant un don de 2390€ reversé à la ligue contre le cancer. Merci à eux !

Nous avons terminé l'année en douceur, dans l'esprit de Noël, avec notre marché du 24 novembre. Le spectacle "Casting de Père Noël" animé par Sylvie a enchanté petits et grands, et une trentaine de lettres ont été envoyées au Père Noël. Un grand moment de magie pour tous !



## Prochainement... 2025

- 01/02** **Assemblée Générale**  
C'est le moment de faire le point sur l'année et d'accueillir les nouveaux jeunes ! 
- 12/04** **Bus Foire au Jambon**  
Envie d'aller à la foire au Jambon en toute sécurité ? Nous vous amenons et ramenons en bus ! 
- 10/05** **Mayade**  
Après avoir fait notre traditionnel mai, les jeunes vous proposent un repas convivial suivi d'un bal dansant. 
- 21/06** **Fête de la Musique**  
Venez passer un moment convivial au lac d'Azur avec les différents foodtrucks pour célébrer l'arrivée de l'été 
- 24/08** **Dimanche des fêtes**  
Le traditionnel cochon de lait du dimanche des fêtes d'Azur. Les jeunes animent la journée pour la clôture des fêtes. 
- 30/11** **Marché de Noël**  
Venez faire vos cadeaux pour les fêtes de fin d'année auprès d'artisans locaux. 

*Dates sous réserve de confirmation par la mairie.*

Merci pour votre soutien.


Nous tenons à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont participé et soutenu nos événements tout au long de l'année. Vous êtes de plus en plus nombreux, et cela nous motive à continuer à vous faire plaisir.

Nous remercions également nos précieux partenaires et soutiens : la municipalité, les associations (US Foot Azur, Comité des Fêtes, ACCA), ainsi que nos sponsors : Atlantic Élagage, Magelec, Capfun, Landes Azur, Le Pekoe et le Crédit Agricole.

Rejoignez-nous !

Notre assemblée générale se tiendra le 1er février 2024. Si vous avez 14 ans ou plus, n'hésitez pas à nous contacter pour rejoindre l'association ! Devenir bénévole, c'est partager des moments festifs mais aussi de travail... dans la bonne humeur.

Vous pouvez nous joindre :

 06 64 25 01 81

 [lesamisdazur@gmail.com](mailto:lesamisdazur@gmail.com)

Suivez-nous également sur Facebook et Instagram : Les Amis d'Azur.

À venir : le calendrier des festivités 2025

Enfin, toute l'équipe des Amis d'Azur vous souhaite de merveilleuses fêtes de fin d'année. Prenez soin de vous, profitez de vos proches, et rendez-vous bientôt pour de nouveaux moments festifs !

Les Amis d'Azur 

## Les Archers d'Azur



Après la participation de plusieurs archers à différents Championnats de France et les animations tous les mardis et jeudis cet été, les archers d'Azur ont repris les entraînements le mercredi 11 septembre.

Notre club est composé d'une quarantaine d'archers tous âges confondus.

Les entraînements se déroulent tous les mercredis et vendredis. Merci à toutes les personnes qui louent la salle le week-end et qui nous permettent de l'utiliser le vendredi soir. Merci aussi au club de nos aînés d'avoir décalé leur jour pour permettre à nos jeunes archers d'avoir la salle le mercredi après-midi. Merci aussi à la municipalité pour la salle.

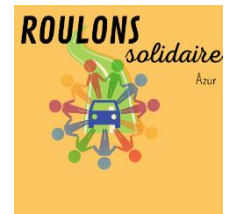
Les 5 et 6 octobre, nous avons organisé deux compétitions de tir campagne dans le camping Capfun la Paillotte. Tout s'est très bien déroulé, il faisait beau et le cadre magnifique a permis aux archers de passer un superbe moment. Sans oublier les archers qui ne participaient pas à la compétition et les bénévoles qui ont œuvré pour installer, tenir l'accueil, le bar, les repas..... Bravo à vous tous.

Les compétitions en salle ont commencé avec une forte participation de nos archers et plein de podiums : Orthez, Pontenx les Forges, Boucau-Tarnos, Dax....

La prochaine compétition sur le stade à Azur aura lieu le 1<sup>er</sup> juin. Venez nombreux nous voir et peut-être découvrir notre sport. Une buvette sera ouverte pour tout le monde avec vente de pâtisseries.

LES ARCHERS D'AZUR VOUS SOUHAITENT DE JOYEUSES FETES DE FIN D'ANNEE ET UNE EXCELLENTE ANNEE 2025.





## Roulons solidaire

Nous vous rappelons que l'association vous offre la possibilité de vous déplacer en voiture pour vos besoins personnels.

Contactez le 06.73.84.97.44 afin d'obtenir tout renseignement.

Pour le bon fonctionnement de l'association, les personnes souhaitant participer comme conducteurs bénévoles peuvent nous contacter au numéro ci-dessus.

## Comité des fêtes

La sardinade du mois de juillet s'est très bien déroulée, comme à son habitude. Les touristes se sont essayés aux échasses grâce à l'initiation qui leur était proposée. Malheureusement la pluie s'est invitée une fois le groupe folklorique passé, ce qui a du coup fortement écourté la soirée.

Les fêtes locales se sont très bien déroulées. Le changement de menu a été apprécié de tous ainsi que le groupe musical. Nous devrions retrouver les Bandas l'année prochaine.

Nous avons repris les lotos dans une toute nouvelle salle. Fort d'un grand succès, nous vous donnons rendez-vous au mois de mars.

Le 25 janvier devrait avoir lieu notre Assemblée Générale à 18H30, à la salle François Mitterrand.

Toutes les personnes désirant nous rejoindre au sein de l'association sont les bienvenues.

Courant février devrait avoir lieu la sortie ski. Nous vous donnerons plus de détails sur notre facebook ainsi que sur le sud-ouest et panneau pocket. Le bus est offert aux enfants d'Azur jusqu'à 17 ans inclus. Cependant, ils devront être sous la responsabilité d'un adulte accompagnant.

Vous pourrez vous inscrire par mail à l'adresse suivante: [comitedesfetesazur@gmail.com](mailto:comitedesfetesazur@gmail.com) ou par téléphone au 06 13 49 58 56.

Le 15 Mars 2025 aura lieu le carnaval. Nous vous tiendrons informés de l'heure de rdv.

Toutes les associations sont les bienvenues pour se joindre à nous pour confectionner le char ou effectuer un autre char.

Nous attendons vos plus beaux déguisements pour le traditionnel concours du meilleur déguisement.

Le comité des fêtes vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux pour 2025.



## LITTLE AZUR

Nous sommes ravies de revenir cette année avec de nombreuses nouvelles idées pour éveiller nos petits accueillis après une année d'absence.

Nous continuerons à nous réunir chaque mois à la médiathèque et tenons à remercier Anne pour son investissement.

L'association des assistantes maternelles Little Azur souhaite également exprimer sa gratitude à la mairie pour le prêt de la nouvelle salle ainsi que pour l'attribution d'un local de stockage qui contribue grandement à améliorer l'accueil et la sécurité des tout-petits.

L'association Little Azur vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

## Centre communal d'Action Sociale

Le repas des aînés a réuni 138 personnes samedi 07 décembre, Espace François Mitterrand. Dans une ambiance conviviale, les invités ont profité des prestations de qualité du traiteur *Le Vieux Tâchoire* (Saint-Paul-Les-Dax) et de la daube de sanglier, dont la viande a été donnée par l'Association Communale de Chasse Agréée.

Un grand merci à eux !

# ■ *Enfance et jeunesse*

## Label « Génération 2024 » pour l'école d'Azur

Suite au séjour « Classe olympique » à Cassen, en mai dernier, un dossier pour la labellisation « Génération 2024 » pour l'école d'Azur a été déposé et accepté. Ce label vise à développer les passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif pour encourager la pratique physique et sportive des jeunes. Être labellisé Génération 2024, c'est s'engager à mettre plus de sport dans le quotidien des jeunes et permettre au plus grand nombre de vivre l'aventure olympique et paralympique.



## Label « E3D » pour l'école d'Azur

L'Ecole d'Azur est labellisée « E3D ». Cette **labellisation « E3D » (École ou Établissement en Démarche globale de Développement Durable)** a été développée par le ministère chargé de l'éducation nationale pour reconnaître et encourager les écoles et établissements scolaires qui s'engagent dans une démarche globale de développement durable. Elle permet de mettre en valeur les projets d'Education au Développement Durable existants et d'en développer de nouveaux en les appuyant sur une politique d'établissement en la matière, et de développer les partenariats notamment avec les acteurs territoriaux.

Pour inscrire votre ou vos enfants au Centre de loisirs intercommunal des Étangs, vous n'avez plus besoin de demander un dossier en mairie. Vous devez désormais contacter directement le Centre de loisirs afin de connaître les modalités d'inscription.

Centre de Loisirs des Étangs  
11 route des Lacs  
40660 MESSANGES  
Tél. : 05 58 47 10 54 / [clsh.desetangs@gmail.com](mailto:clsh.desetangs@gmail.com)

## ■ Vie locale

### Octobre Rose / Movember Dimanche 20 Octobre 2024

Pour la deuxième fois à Azur, un évènement solidaire en partenariat avec la Ligue Contre le Cancer, s'est déroulé dans le village, le dimanche 20 Octobre.

205 personnes ont participé à la marche et la course de 6 et 9 kms. 2390.61 € ont été reversés à La Ligue contre le Cancer. Cet évènement a également permis de réunir toutes les associations d'Azur, soit plus de 30 bénévoles qui ont aidé la municipalité à mener à bien ce projet.

Un grand merci à toutes et à tous, à l'année prochaine.



### Entretien de la forêt



#### Programme des coupes 2025

Une coupe rase de pins de plus de 50 ans sera réalisée sur la parcelle 14, Chemin du Cout, tandis qu'une 3<sup>ème</sup> éclaircie sera effectuée sur les parcelles 3 et 20 (pins de plus de 30 ans Route de Magescq). Une coupe de première éclaircie sera réalisée sur les parcelles 1a et 1b (pins d'une quinzaine d'années Route de Capon).

Enfin, un débroussaillage répondant à l'Obligation Légale de Débroussaillage (habitations à – 50 mètres) concernera les parcelles 23 et 40, Chemin de Cap de Lane et Malakoff.

Nous vous rappelons que les chemins forestiers sont interdits aux véhicules à moteur, hors personnes autorisées.



## Club tricot

Depuis le mois d'octobre, une multitude d'arbres égaye la médiathèque. Petits (élèves scolarisés à Azur) et grands (artistes azuriens) y exposent leurs œuvres : dessins, peintures, photos... A l'occasion de Noël, un sapin a rejoint ses congénères : il s'agit d'une œuvre en tricot et crochet, réalisée par le club tricot d'Azur.

Merci à tous !

## Jardins fleuris

Le 28 septembre dernier, au cours d'une cérémonie présidée par Jennifer EL MANNAI, les lauréats des maisons fleuries 2024 ont été récompensés et un verre de l'amitié leur a été offert dans une salle fraîchement terminée et fleurie avec l'aide de nos employés municipaux.

Pour cela la commission « Fleurir AZUR » composée d'élus et de bénévoles de la commune, a réalisé sa tournée le 29 juin dernier afin de juger le fleurissement de toutes les maisons fleuries, vues depuis la voie publique uniquement et d'établir un palmarès selon les critères décrits dans un nouveau règlement rédigé par le jury.



Celui-ci est composé des élues  
Jennifer EL MANNAI  
Alexandra MARCON  
Chloé LACAZE  
et des bénévoles  
Marie MALLET  
Christine CHEVARIN  
Françoise LECLERC  
Raymond BRETON  
Jean LACAZE  
Evelyne BATS (lauréat de l'édition 2023)

Le jury a constaté cette année un moindre fleurissement général et a observé par contre l'émergence de nouveaux aménagements minéraux « les jardins secs » qui sont maintenant intégrés dans les lauréats depuis plusieurs années. 41 jardins ont été primés cette année. Merci à tous : ils permettent d'embellir notre village !

**Et vous, la  
médiathèque,  
vous y faites  
quoi ?**

2500 prêts  
par an

32 animations  
en 2024

150 nouveaux  
livres par an

Je vais y jouer avec des  
amis et je participe  
aux ateliers d'anglais.

J'emprunte des livres  
mais aussi des CD,  
des jeux et des DVD.



## Dimanche & Cie



Dans le cadre du Mois de la danse 2024, la tournée de spectacles en famille « Dimanche & Cie ! » a proposé un spectacle mêlant danse et arts visuels avec « Pourquoi un arbre est une poule ? » de MA Compagnie le 17 novembre 2024 à Azur. Le chorégraphe Marc Lacourt a imaginé, en travaillant avec l'illustratrice Delphine Perret, de jouer avec l'imaginaire et tout ce qu'il déploie, afin de permettre aux lignes de s'illustrer au travers du corps et questionner le sens du monde qui nous entoure et des mots que l'on utilise pour le définir. Ainsi, les deux interprètes, Pierre et Elise, accompagnés d'objets qui n'en faisaient qu'à leur tête, ont invité le public, à imaginer une caverne pleine de dessins qui mettent le corps en mouvement. Un moment de joies et de danses partagées prolongé par un atelier d'expression corporelle parent-enfant mené par Karen Juan du collectif l'Autre Sens.

## ■ *Vie pratique*

### Location de salle

L'Espace François Mitterrand est maintenant composé de deux salles indépendantes et rénovées : l'une de 60 m<sup>2</sup> et l'autre de 290 m<sup>2</sup>. Une cuisine complète cet Espace.

Vous pouvez louer une des deux ou les deux salles auprès de la Mairie. Pour cela, rendez-vous sur le site Internet de la Mairie : <https://www.mairie-azur.fr/> et remplissez le formulaire de demande.



## Un fléau dans notre voisinage.

Le **frelon Asiatique** est arrivé accidentellement chez nous et représente une menace pour tous. A ce jour, rien ne l'arrête. C'est une espèce invasive qui a trouvé un environnement favorable et aucun prédateur en Europe.

Les abeilles et les apiculteurs sont les victimes les plus visibles. Une enquête sur le département des Landes, sur un panel d'une centaine d'apiculteurs, comptabilise un millier de colonies perdues en 2023 par le fait de cet insecte.



A son arrivée, il construisait son nid en haut des feuillus. Aujourd'hui on constate des nids dans les granges, au niveau des haies, dans la terre d'un talus.... Comme beaucoup d'insectes, il n'attaque pas l'humain sauf pour défendre son habitat à qui s'aventure à proximité d'un nid difficilement repérable. Dans ces conditions, il représente un danger pour nous tous.

De plus, une colonie de frelons asiatiques consomme annuellement 11 kilogrammes d'abeilles ou autres pollinisateurs. Notre biodiversité locale, dont l'agriculture est, et sera encore plus demain, impactée par ce prédateur avec des pollinisations naturelles qui s'effectueront avec plus de difficultés.

Sa colonisation s'effectue de façon exponentielle, sauf conditions météorologiques particulières au printemps, une colonie de frelons asiatiques délivre environ 100 reines fondatrices pour l'année d'après et donc autant de nid à venir.

Le printemps est le seul moment où cette reine se trouve hors de son nid. Une reine piégée sur cette période représente 20 000 frelons en moins en période estivale. Le piégeage de printemps, qui commence dès que les températures restent constantes à partir de 14°C, est donc la seule fenêtre où l'homme pourra participer à sa régulation, en attendant que la recherche scientifique trouve une solution. Il est recommandé, si possible, les pièges dits "sélectifs" permettant de capturer les frelons asiatiques et non l'ensemble des pollinisateurs, qui eux auront la possibilité de s'échapper à travers le maillage prévu à cet effet. Une surveillance et un suivi des pièges est nécessaire.

La destruction des nids en été reste également un moyen de lutte, mais semble beaucoup plus complexe dans leur localisation au milieu des feuillus.



# Transport à la demande

## YÉGO SE DÉPLACE À AZUR

Un service gratuit !

Depuis septembre 2024, MACS offre un nouveau service : YÉGO À LA DEMANDE.

Ce service de transport est gratuit. Il fonctionne sur réservation, 3 jours par semaine, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 pour vous permettre de vous rendre à Soustons et de rentrer chez vous.



**yégo** À LA DEMANDE  
100% GRATUIT

**JOURS ET HORAIRES DE FONCTIONNEMENT**

LUNDI MERCREDI VENDREDI

- > De 9h à 12h
- > De 13h30 à 16h30

Circule toute l'année hors jours fériés.

**Au départ de AZUR**  
Devant votre domicile ou à proximité de celui-ci.

**À destination de Soustons :**

<b>Arrêts Yégo :</b>	<b>Autre destination :</b>
> Cramat	> Maison de santé
> Darrigade	
> Isle Verte	
> Pechique	
> Sterling	

**Réservation du Yégo à la demande**  
05 58 56 87 50

### Informations et réservations

Tél. : 05 58 56 87 50

[www.yego.fr](http://www.yego.fr)

### Démonstration en vidéo :


[https://youtu.be/B-B7bN-Nx\\_M](https://youtu.be/B-B7bN-Nx_M)



Plus d'informations : [yego.fr](http://yego.fr)

N'hésitez pas à vous rendre à la médiathèque afin d'y recevoir une aide pour votre inscription et / ou demande !

# Débroussaillage :



LES FEUX DE FORÊT NE SONT PAS UNE FAMILLE  
C'EST L'AFFAIRE DE TOUS

Explications et Conseils

# LE DÉBROUSSAILLEMENT

*Une obligation qui vous protège*



# « VOTRE PROPRIÉTÉ EST À PROXIMITÉ D'UN ESPACE BOISÉ ? VOUS ÊTES CONCERNÉ PAR LE DÉBROUSSAILLEMENT »

## LE SAVIEZ-VOUS ?

L'Aquitaine est classée à haut risque pour les feux de forêt avec plus de 1 500 départs de feu par an et 1 600 ha de surfaces brûlées en moyenne.

**94 % des départs de feu ont une origine humaine.**

De nombreux incendies pourraient être évités par simple respect des mesures de prévention.

L'une de ces mesures **obligatoires** est **le débroussaillage** dont les dispositions sont définies par le code forestier et les règlements préfectoraux de protection de la forêt contre l'incendie.

## QU'EST-CE QUE LE DÉBROUSSAILLEMENT ?

Le débroussaillage consiste à **réduire la densité de végétation** autour de sa maison pour diminuer l'intensité et limiter la propagation des incendies. Il garantit la rupture horizontale et verticale de la continuité du couvert végétal.

**Attention, débroussailler n'est pas défricher !**  
(Art. L 131-10 du code forestier)

## POURQUOI DÉBROUSSAILLER ?

- » Éviter les départs de feu et leur propagation depuis ou vers les propriétés situées en forêt et à proximité,
- » Réduire l'intensité de l'incendie aux abords des habitations et empêcher que l'incendie ne touche les bâtiments,
- » Faciliter la circulation des véhicules des sapeurs-pompiers en cas d'intervention.

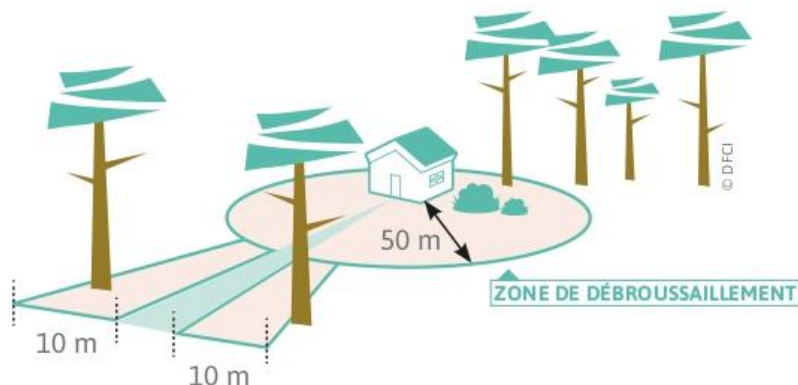
## OÙ DÉBROUSSAILLER ?

### PRINCIPE GÉNÉRAL

Pour les terrains situés à moins de **200 m des bois et forêts**, l'obligation de débroussailler s'applique sur :

- » 50 m aux abords des constructions,
- » 10 m de part et d'autre des voies privées d'accès aux constructions.

Dans le cadre d'un plan de prévention des risques contre les incendies de forêt (PPRIF), l'obligation peut-être portée jusqu'à 100 m aux abords des constructions.



## CAS CONCRETS

### 1 En zone urbaine (zone U dans le PLU)

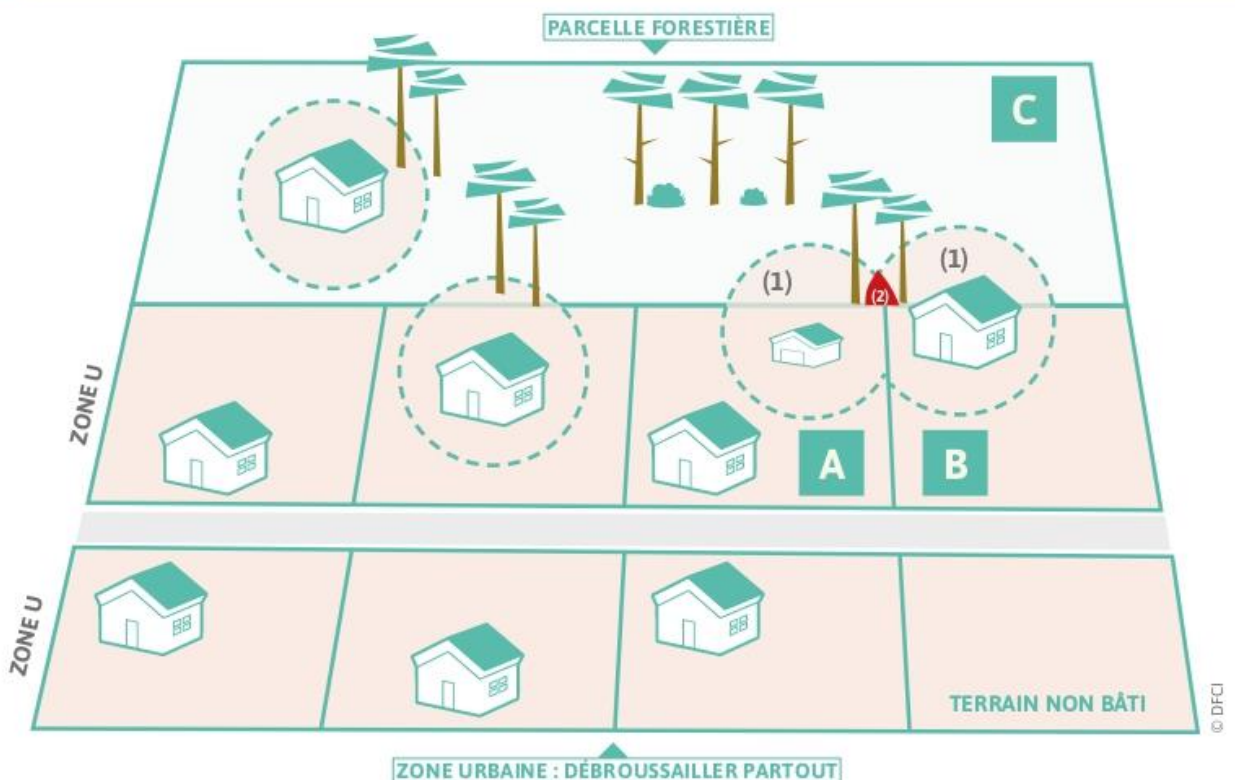
L'obligation de débroussaillage porte sur la **TOTALITÉ des parcelles bâties ou non**.  
Elle est à la charge du propriétaire ou son ayant droit (Art. L134-6 et 8 du code forestier).

### 2 Sur fonds voisins

» (1) **A** et **B** assument les travaux de débroussaillage dans un rayon de 50 m autour de leur construction.

» (2) Les travaux incombent à **B**, propriétaire de la construction la plus proche du terrain **C** (Art. L 131-13 du code forestier).

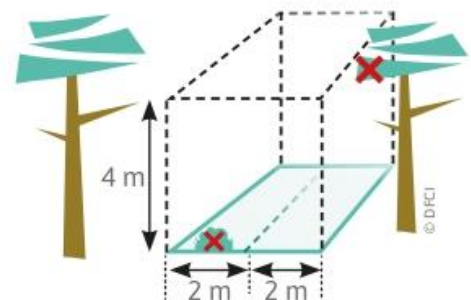
» **A** et **B** préviennent **C** qui ne peut s'opposer aux travaux (Art. L 131-12 du code forestier), sous peine de prendre en charge la responsabilité du débroussaillage.



## MODALITÉS SUPPLÉMENTAIRES DANS LE MASSIF DES LANDES DE GASCOGNE\* (GIRONDE, LANDES, LOT-ET-GARONNE)



- » Les arbres doivent être à une distance minimale de 3 m des constructions.
- » L'élagage des arbres doit maintenir les premières branches à une hauteur minimale de 2,5 m du sol.



- » Les voies d'accès aux constructions doivent être d'une largeur minimale de 4 m.
- » Toute végétation doit être supprimée sur une hauteur de 4 m et sur une largeur de 2 m de part et d'autre de l'axe central de ces voies.

\* Règlement interdépartemental de protection des forêts contre les incendies

## QUI DOIT DÉBROUSSAILLER ?

### CELUI QUI OCCUPE LES LIEUX

Le débroussaillage incombe à celui qui **crée le risque**, c'est-à-dire à **tout propriétaire**, ou ayant droit (locataire), de constructions, chantiers ou installations de toute nature, situés à moins de 200 m de bois et forêt. En **zone urbaine**, la totalité de la parcelle, **bâtie ou non**, doit être débroussaillée.

(Art. L 134-8 du code forestier)

#### Sans tenir compte des limites de propriété !

Le débroussaillage doit être effectué y compris sur les terrains voisins après en avoir informé leurs propriétaires.

Ceux-ci ne peuvent s'y opposer.

(Art. L 131-12 du code forestier)

### CONTRÔLE ET SANCTION

Dans l'exercice de ses pouvoirs de police, **le Maire est responsable du contrôle et de l'exécution de ces obligations**. Il peut, après mise en demeure, exécuter d'office les travaux à la charge du propriétaire.

Le non-respect de cette obligation par le propriétaire peut également :

» Donner lieu à une amende allant jusqu'à 30 € par m<sup>2</sup>

(Art. L 134-2 du code forestier)

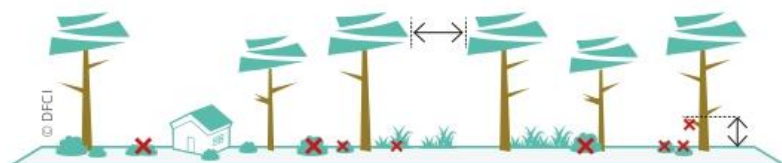
» Engendrer une franchise supplémentaire d'assurance de 5 000 € en cas de sinistre (Art. L 122-8 du code des assurances)

## QUAND DÉBROUSSAILLER ?

La période la plus appropriée est **juste avant la reprise de la végétation**, durant les mois de février et mars, et lorsque le niveau de vigilance est de « faible à moyen » (consultable sur [dfci-aquitaine.fr](http://dfci-aquitaine.fr)). **Cette opération doit être renouvelée au moins une fois par an et adaptée selon la croissance des végétaux.**

## COMMENT DÉBROUSSAILLER ?

### DÉBROUSSAILLER CONSISTE À RÉDUIRE LA DENSITÉ DE VÉGÉTATION AU SOL ET AÉRIENNE



Réduire les herbes hautes, buissons, arbustes (sous-bois), en densité trop importante, séparer les cimes et élaguer certains arbres.

» Ces travaux peuvent être assurés personnellement ou sous-traités à une entreprise.

#### Suivant les cas, le débroussaillage nécessite :

- Une débroussailleuse pour couper les herbes hautes, les buissons, les arbustes,
- Une scie ou une simple hache pour les petites branches,
- Une tronçonneuse.

» **ATTENTION.** Les végétaux coupés doivent être compostés, broyés ou déposés en déchetterie. **Renseignez-vous auprès de votre mairie.**

### JE NE BRÛLE PAS MES DÉCHETS VERTS, C'EST INTERDIT !

Le brûlage des déchets verts (autrement dénommé incinération) est régulièrement la cause de propagation d'incendies.

#### Déchets concernés :

les feuilles et aiguilles mortes, les éléments issus de la tonte de pelouse, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagage.

En cas de non-respect, une contravention jusqu'à 450 € peut être appliquée pour un particulier (Art. 131-13 du code pénal).

« La forêt est un milieu fragile, Protégeons-la. »

MARKETING ET COMMUNICATION - MARS 2020 - CREDIT PHOTOS : DFCI AQUITAINE / IKA2

DFCI AQUITAINE  
contact@ardfci.com



Plus d'infos sur  
[www.dfci-aquitaine.fr](http://www.dfci-aquitaine.fr)  
@DFCLaquitaine

# ■ *Informations utiles*

## **Mairie**

Ouverture lundi, mercredi et vendredi de  
8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00

Ouvert les mardi et jeudi de 8h30 à 12h00

Tel. 05.58.48.13.06

Mail : [contact@mairie-azur.fr](mailto:contact@mairie-azur.fr)

## **L'Agence Postale Communale**

Ouverture lundi, mercredi et vendredi de  
9h30 à 12h00 et 13h30 à 15h15

Ouvert les mardi et jeudi de 9h00 à 12h00

La levée du courrier a lieu à 12h00.

## **Médiathèque d'Azur**

Mardi : 10h00 – 12h00 et 16h00 – 18h00

Mercredi : 09h00 – 12h00 et 14h00 – 17h00

Jeudi : 10h00 – 12h00 et 16h00 – 17h00

Vendredi : 09h00 – 12h00 et 16h00 – 17h00

Samedi : 10h00 - 12h00

05.58.73.71.25

mediatheque@mairie-azur.fr

## **Salon de coiffure**

06.75.44.32.44

[Sandrafabien.lanave@yahoo.fr](mailto:Sandrafabien.lanave@yahoo.fr)

## **Coiffure à domicile**

Martine coiffure

[martinemalassagne@1964@gmail.com](mailto:martinemalassagne@1964@gmail.com)

Bultez Ludivine 06.09.30.17.14

[Ludivine.bultez@orange.fr](mailto:Ludivine.bultez@orange.fr)

Les ciseaux de Laura

[lauradumora@gmail.com](mailto:lauradumora@gmail.com)

## **Boulangerie**

Boulangerie Amestoy 05.58.48.03.18

## **Restaurants**

Auberge du Soleil 09.84.20.61.35

[damiendulas@gmail.com](mailto:damiendulas@gmail.com)

L'Ostagäi 05.58.72.61.20

[restaurantostagai@gmail.com](mailto:restaurantostagai@gmail.com)

## Les associations

- ACCA (Association Communale de Chasse d'Azur) : 06.85.28.32.04
- Les Amis d'Azur : [lesamisdazur@gmail.com](mailto:lesamisdazur@gmail.com)
- Les Archers d'Azur : Cathy Daleau  
06.86.08.26.97  
[micat.daleau@free.fr](mailto:micat.daleau@free.fr)
- Club des retraités : [club.retraites.azur@gmail.com](mailto:club.retraites.azur@gmail.com)
- Comité des fêtes  
[comitedesfetesazur@gmail.com](mailto:comitedesfetesazur@gmail.com)
- Coop'Az (épicerie participative)  
06.72.83.33.32  
[epiceriecoopaz@gmail.com](mailto:epiceriecoopaz@gmail.com)
- Cultur'Azur  
[culturazur40@gmail.com](mailto:culturazur40@gmail.com)
- Foot Loisirs 05.58.48.25.80
- Gym Azur 06.86.10.48.59  
[america.quelen1@gmail.com](mailto:america.quelen1@gmail.com)
- Little Azur : ateliers pour les 0-3 ans
- Roulons solidaires : 06.73.84.97.44

## Vos rendez-vous, Place de la Mairie :

### A emporter :

Le mardi soir

Papa Pizza 06.08.93.26.55

### La ludothèque :

Le mardi soir, une semaine sur 2, Vivie vous propose ses jeux (Les jeux de Vivie : 06.82.86.20.30).

### Le marché du mardi matin :

- affûteur : J. Delamotte (06.77.91.11.25)  
- fromager : H Lacoste (06.13.55.63.88)  
- fromager : E. Râteau (07.84.63.72.54)  
- maraichère : F. To-Antoine  
(06.75.03.74.02)

## Pôle Santé

Eve Capitrel : 06.12.79.40.39

Feng-shui, géobiologie, thêta-thérapie, EFT, radiesthésie, magnétisme, massages.

Gabriel Gonzalez : 05.58.48.21.09

Masseur kinésithérapeute

Elodie Goosens : 07.88.76.16.11

Psychomotricienne

Charles-Henri Groud : 06.50.11.92.81

Infirmier

Elodie Lestage : 06.17.44.12.74

Naturopathe

Béatrice Liard : 06.63.71.88.69

Accompagnement à la parentalité

Jérôme Mauri : 05.58.48.21.09

Masseur-kinésithérapeute, ostéopathe, posturologue

Sandrine Sabau : 06.88.90.01.78

Sophrologue

*Retrouvez une équipe pluridisciplinaire au service de votre bien-être au Pôle Santé d'Azur !*

**Elodie Lestage**  
Naturopathe, soins holistiques, massages.  
06.17.44.12.74

**Eve Capitrel**  
Géobiologue, Feng-Shui, thérapeute énergétique, massages.  
06.12.79.40.39

**Sandrine Sabau**  
Sophrologue certifiée spécialisée dans les troubles du sommeil.  
06.88.96.01.78

**Béatrice Liard**  
Accompagnante à la parentalité, spécialisée dans le sommeil du bébé et du jeune enfant, régulation émotionnelle, EFT.  
07.69.48.71.92



# AGENDA

## AZUR

04

JANVIER

18h00

Voeux du Maire

Salle François Mitterrand

11

JANVIER

20h30

Représentation théâtrale

Salle François Mitterrand

15

MARS

CARNAVAL

10

MAI

MAYADE

21

JUIN

FETE DE LA MUSIQUE

Au bord du lac

Retrouvez tous ces événements sur le site Internet de la Mairie, Facebook et Panneau Pocket.

## ■ *Etat civil*



### Naissances

Nils Massot, né le 04 juillet 2024

Charly Lisse Agez, né le 18 septembre 2024

Margot Baris Wanegue, née le 21 septembre 2024

Andréa Guardia Ros, né le 05 octobre 2024

Théo Mensguen, né le 02 novembre 2024

Tous nos vœux de bonheur.

### Mariages

Sabine Cantayre et Guy Bauvet, le 03 août 2024

Tous nos souhaits de bonheur.

### Décès

Jean-Pierre Ambert, décédé le 10 août 2024

Maurice Chabarlin, décédé le 30 août 2024

Michel Dubois décédé le 11 septembre 2024


Josette Daleau, décédée le 06 octobre 2024

Dominique Berruelle, décédée le 26 novembre 2024

Dominique Amestoy, décédé le 14 décembre 2024.

Toutes nos condoléances aux familles éprouvées.





Le Maire et le Conseil  
Municipal d'Azur vous  
invitent aux vœux du  
Maire, samedi 04 janvier,  
à 18h00, Espace François  
Mitterrand.